

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 1-B-P Rolle - Allaman
(Route Suisse)

Afin de permettre la réfection de la chaussée sur la route cantonale N° 1-B-P Rolle - Allaman, le tronçon situé de la sortie de la localité de Rolle direction Lausanne (Route Suisse) à l'intersection Route Suisse/ route de Cheneté et chemin de la Pêcherie y compris (pont sur« L'eau Noir ») sera interdit à toute circulation

Du lundi 6 octobre 2025
au
vendredi 17 octobre 2025

Une déviation sera mise en place par Rolle – Perroy - Féchy – Aubonne – Allaman (carrefour du Coulet et route Suisse) dans les deux sens

L'accès au garage Martin (Station Tamoil) sera maintenu par Rolle ou par Allaman selon l'avancement du chantier.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Rolle, Perroy, Féchy, Allaman, Etoy
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Rolle
- ECA, Pully – SDIS Etraz-région,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, TPG, TPN, AVJ, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux